
AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS
PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY

**COMMISSION CHARGÉE DE LA CATEGORISATION DES PRESTATAIRES
DANS LE SECTEUR DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS**

SOUS-SECTEUR

« HYDRAULIQUE ET ASSAINISSEMENT »

- CRITERES DE CATEGORISATION -

« ETUDES TECHNIQUES ET CONTROLES »

1. FORMULAIRES

(En-tête du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet)

FORMULAIRE 1 : AUTORISATION PERMANENTE DE VERIFICATION DES DECLARATIONS

Réf. n° _____

_____, le _____

**A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL
DE L'ARMP
BP : 6604
YAOUNDE**

**Objet : Autorisation permanente de vérification
des déclarations et références**

Monsieur le Directeur Général,

Je soussigné _____, CNI N° _____, délivrée le _____, Dirigeant* du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet _____, n° carte de contribuable _____, ayant son siège social à _____, BP _____, Tél _____, autorise par la présente, la Commission chargée de la Catégorisation des Prestataires dans le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics à effectuer, dans le cadre de la réalisation de ses missions, toute vérification des déclarations figurant dans le dossier de candidature présenté par ladite entreprise, en vue de sa participation à l'Appel à candidature n° _____.

En foi de quoi la présente autorisation est établie pour servir et valoir ce que de droit./-

Signature du Dirigeant

**Préciser la fonction*

(En-tête du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet)

FORMULAIRE 2 : RECAPITULATIF DES PIÈCES DU DOSSIER

N°	LIBELLE	OUI	NON
Dossier administratif			
Conformité du prestataire aux dispositions légales et réglementaires régissant l'accès à la commande publique			
	Demande timbrée sur papier en-tête du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet adressée au Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics		
	Certificat de non-exclusion (CNE) des Marchés Publics délivré par l'ARMP		
	Attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), mentionnant la masse salariale déclarée par le prestataire durant les trois derniers exercices ou depuis la création du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet, si cette dernière existe depuis moins de trois ans		
	Attestation de non-faillite datant de moins de quatre-vingt-dix (90) jours et délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat		
	Attestation de non-redevance, attestant que le contribuable est en règle avec l'Administration fiscale		
	Copies de la Déclaration Statistique et Fiscale des trois (03) dernières années ou depuis la création du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet, si cette dernière existe depuis moins de trois ans		
	Plan de localisation du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet signé de son Dirigeant assorti des photos (façades externes) du bâtiment abritant le siège		
Structures administratives et techniques ainsi que du capital social :			
	Copie certifiée conforme du certificat d'immatriculation au registre de commerce		
	Certificat de propriété assorti de la quittance de reversement de la taxe foncière ou le contrat de bail		
Dossier technique			
Équipements techniques et moyens logistiques propres, en rapport avec le domaine d'activité du prestataire :			
	Liste des moyens techniques et logistiques propres accompagnée des justificatifs correspondant		
	Fiche descriptive des locaux administratifs et techniques (nombre et surface des bureaux du siège, et des succursales le cas échéant)		
Expérience et références des prestations réalisées au Cameroun :			
	Liste détaillée des réalisations du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet dans le domaine d'activité sollicité durant les dix (10) dernières années		
	Procès-verbaux de réception provisoire et/ou définitive		
	Copies des pages essentielles (celles relatives à l'objet, au montant, à l'identification des cocontractants) des marchés, conventions ou contrats exécutés dans le sous-secteur « Hydraulique et Assainissement »		
Qualification et expérience des ressources humaines disponibles en permanence :			
	Liste du personnel permanent de maîtrise et d'encadrement, précisant leurs qualifications professionnelles dans le domaine concerné, assorties des justificatifs exigés		
Degré de respect des normes de Qualité, d'Hygiène, de Sécurité et de l'Environnement (QHSE) :			
	Curriculum vitae du responsable du service QHSE		
	Liste des équipements techniques et moyens logistiques dédiés au QHSE		
Niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun :			
	Procès-verbal des élections des délégués du personnel		
	Assurance responsabilité civile du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet		
Total des pièces			

Signature du Dirigeant

FORMULAIRE 3 : FICHE D'IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Raison sociale du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet :

Adresse du Siège Social :

Téléphone :

Télécopie :

Site Internet :

e. mail :

Forme de la Société : Ets SARL SA

Activités :

Date de création : ____ (j) / ____ (m) / ____ (a)

N° RCCM :

N° contribuable :

Le Bureau d'Études Techniques ou Cabinet est-il lié par une Convention Collective Nationale ou Professionnelle ?

OUI NON

Si OUI, laquelle ?

Le Bureau d'Études Techniques ou Cabinet a-t-il une assurance responsabilité civile ? OUI

NON

Le Bureau d'Études Techniques ou Cabinet a-t-il des délégués du personnel ?

OUI NON Si OUI, combien ?

Le Bureau d'Études Techniques ou Cabinet a-t-il un comité d'hygiène et de sécurité au travail ?

OUI NON

Le Bureau d'Études Techniques ou Cabinet a-t-il une convention avec une formation sanitaire ou un contrat avec un médecin du travail ? OUI

NON

L'entreprise tient-elle un registre des contrôles médicaux de son personnel ? OUI NON

Dirigeant* :

Noms et Prénoms :

Dirigeant Adjoint :

Noms et Prénoms :

Gérant :**

Noms et Prénoms :

**Préciser la fonction*

***Le cas échéant*

Personnel permanent du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet (effectif)

Catégorie	Hommes	Femmes
Cadres		
Agents de Maîtrise		
Agents d'exécution		
Autres		
TOTAL		

Chiffre d'affaires du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet

Années	Montant (FCFA)
Année 2016	
Année 2015	
Année 2014	

Description du milieu de travail

Bureaux	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si Oui, Nombre : _____ Surface : _____ m ²
Ateliers	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si Oui, Nombre : _____ Surface : _____ m ²
Entrepôts	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si Oui, Nombre : _____ Surface : _____ m ²
Infirmier interne	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Matériel de lutte contre les incendies	<input type="checkbox"/> Extincteurs <input type="checkbox"/> Bacs à sable <input type="checkbox"/> Détecteurs de fumée
Installations et système de sécurité incendie	<input type="checkbox"/> Rouleau d'Extinction Automatique <input type="checkbox"/> Robinet d'Incendie Armé
Poubelles	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si Oui, Nombre : _____ Capacité : _____ litres
Utilitaires	<input type="checkbox"/> Eau <input type="checkbox"/> Sanitaires (WC, lavabo, etc.) <input type="checkbox"/> Électricité <input type="checkbox"/> Téléphone <input type="checkbox"/> Internet

Signature du Dirigeant

(En-tête du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet)

FORMULAIRE 4 : LISTE DU PERSONNEL PERMANENT D'ENCADREMENT ET DE MAÎTRISE DU CANDIDAT

N°	NOM ET PRENOM	DIPLOME	EXPERIENCE	POSTE ACTUEL	REFERENCE CONTRAT	REFERENCE CNPS

NB : Joindre les copies certifiées ou authentifiées des diplômes, les photocopies des CNI, les CV et les justificatifs de l'expérience évoquée.

Signature du Dirigeant

(En-tête du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet)

**FORMULAIRE 5 : LISTE DU MATERIEL TECHNIQUE ET LOGISTIQUE PROPRE
DU BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES OU CABINET**

N°	DESIGNATION	QUANTITE

NB : Joindre les photocopies des cartes grises et les justificatifs des autres matériels et logistiques.

Signature du Dirigeant

(En-tête du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet)

**FORMULAIRE 6: LISTE DES RÉFÉRENCES LES PLUS PERTINENTES DU
BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES OU CABINET AU
COURS DES 10 DERNIÈRES ANNÉES**

N°	CRITERES	PRESTATION 1	PRESTATION 2	PRESTATION 3	PRESTATION 4	PRESTATION 5
1	Objet du marché					
2	Sources de financement					
3	Nature des prestations					
4	Maître d'Ouvrage					
5	Titulaire du marché					
6	Montant TTC					
7	Procès-verbal de réception provisoire ou définitive					
8	Avenants, s'il y a lieu					

NB : Joindre les photocopies des première et dernière pages des marchés concernés et des autres justificatifs (PV, etc.).

Signature du Dirigeant

2. GRILLES D'EVALUATION

2.1-CRITERES DE QUALIFICATION

N°	CRITERE	SOUS-CRITERE		OUI/NON		
1	Conformité du prestataire aux dispositions légales et réglementaires régissant l'accès à la commande publique	1.1 Dossier administratif	1.1.1	Demande timbrée adressée au Directeur Général de l'ARMP		
			1.1.2	Certificat de Non-Exclusion de la Commande Publique		
			1.1.3	Attestation délivrée par la CNPS, mentionnant l'effectif du personnel et la masse salariale déclarée par le prestataire durant les trois (03) derniers exercices ou depuis la création du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet, si cette dernière existe depuis moins de trois (03) ans		
			1.1.4	Attestation de non-faillite datant de moins de quatre-vingt-dix (90) jours et délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat		
			1.1.5	Une attestation de non-redevance		
			1.1.6	Deux (02) copies de la Déclaration Statistique et Fiscale des trois (03) dernières années ou depuis la création du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet, si cette dernière existe depuis moins de trois (03) ans		
			1.1.7	Plan de localisation du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet signé de son dirigeant assorti des photos (façades externes) du bâtiment abritant le siège		
2	Structures administratives et techniques ainsi que du capital social	2.1 Aspects administratifs, techniques et Aspects financiers	2.1.1	Copie certifiée conforme du certificat d'immatriculation au registre de commerce		
			2.1.2	Certificat(s) de propriété assorti(s) de la quittance de reversement de la taxe foncière ou le(s) contrat(s) de bail		
3	Équipements techniques et moyens logistiques propres, en rapport avec le domaine d'activité du prestataire	3.1 Équipements techniques et Moyens logistiques propres	3.1.1	Cf. liste des moyens techniques et logistiques de la plus petite catégorie du domaine d'intervention sollicité (Adduction d'Eau Potable ; Forages d'Eau Potable ; Dignes et Barrages ; Aménagements Agro-Sylvo-Pastoraux ; Assainissement liquide)		
4	Expérience et références des prestations réalisées au Cameroun	4.1 Expérience et références du promoteur à prendre en compte si existence du prestataire inférieure à trois (03) ans	4.1.1	Cf. références de la plus petite catégorie du domaine d'intervention sollicité (Adduction d'Eau Potable ; Forages d'Eau Potable ; Dignes et Barrages ; Aménagements Agro-Sylvo-Pastoraux ; Assainissement liquide)		
5	Qualification et expérience des ressources humaines disponibles en permanence	5.1 Personnel permanent d'encadrement technique	Existence du personnel permanent ci-après:			
			5.1.1	Cf. liste du personnel technique de la plus petite catégorie de l'activité sollicitée (Adduction d'Eau Potable ; Forages d'Eau Potable ; Dignes et Barrages ; Aménagements Agro-Sylvo-Pastoraux ; Assainissement liquide)		
TOTAL					__ OUI/12	

2-2 CRITERES DE CLASSIFICATION

CATEGORIE	CRITERES	SOUS-CRITERES		OUI/NON
A	1 Domaine d'intervention	1.1	Etudes et/ou contrôles des AEP, Forages d'eau, Digues et Barrages, Aménagements Agro, Sylvo Pastoraux, Station de Boue de vidange, Station d'Épuration et Latrines	
	2. Situation administrative (cf. document CNPS)	2.1 Nombre de personnes employées	Plus de vingt (20) employés	
		2.2 Masse salariale	Au moins égale à 20% du chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années	
	3. Chiffre d'affaires	3.1	Chiffre d'affaires annuel hors taxes supérieur à un milliard (1 000 000 000) FCFA	
	4. Personnel technique permanent	4.1	1 Ingénieur Hydraulicien ou équivalent ((Bacc+5) + 8 ans d'expérience	
		4.2	1 Ingénieur de Génie Rural ou équivalent (Bacc+5) + 8 ans d'expérience ou (Bacc+3) + 10 ans d'expérience	
		4.3	1 Technicien Supérieur Topographe équivalent (Bacc+2) + 5 ans d'expérience	
	5. Moyens techniques et logistiques propres	5.1	3 Véhicules de liaison	
		5.2	1 Théodolite et accessoires (station totale)	
		5.3	1 Table traçante	
		5.4	3 Kits d'analyse de l'eau	
		5.5	3 Sondes lumineuses et sonores (longueur minimum 100 mètres)	
		5.6	3 GPS	
		5.7	3 Ordinateurs	
		5.8	3 Imprimantes	
		5.9	3 Scanners	
		5.10	2 Photocopieurs	
		5.11	1 Licence de logiciel de dessin et de calcul d'hydraulique	
		5.12	Surface des bureaux supérieure ou égale à 80 mètres carrés	
	6. Degré de respect des normes de QHSE	6.1 Matériel et logistique	6 Lots d'Equipements de protection individuelle (chasubles, casques, casques de protection auditive, masque de protection respiratoire, paires de gants, paires de chaussures de sécurité)	
1 Lot d'Equipement de protection collective (ralentisseur de vitesse, triangle, cônes, balises)				
7. Niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun	7.1	Assurance responsabilité civile		
	7.2	Procès-verbal des élections des délégués du personnel		
8. Montant maximum des marchés ou contrats auxquels le prestataire peut soumissionner	8.1 Seuil	Illimité		
9. Expérience dans la réalisation des prestations concernées	9.1	Référence d'un marché d'objet similaire d'un montant au moins égal à 600 millions ou de deux (02) marchés dont la valeur cumulée est au moins égale à 800 millions dans les dix (10) dernières années		
B	1 Domaine d'intervention	1.1	Etudes et/ou contrôles des AEP, Forages d'eau, Digues et Barrages, Aménagements Agro, Sylvo Pastoraux, Station de Boue de vidange, Station d'Épuration et Latrines	
	2. Situation administrative (cf. document CNPS)	2.1 Nombre de personnes employées	Entre onze (11) et vingt (20) employés	
		2.2 Masse salariale	Au moins égale à 20% du chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années	

CATEGORIE	CRITERES	SOUS-CRITERES		OUI/NON	
B	3. Chiffre d'affaires	3.1	Chiffre d'affaires annuel hors taxes supérieur à cent millions (100 000 000) FCFA et n'excédant pas un milliard (1 000 000 000) FCFA		
	4. Personnel technique permanent	4.1	1 Ingénieur Hydraulicien ou équivalent ((Bacc+5) + 6 ans d'expérience)		
		4.2	1 Ingénieur de Génie Rural ou équivalent (Bacc+5) + 6 ans d'expérience ou (Bacc+3) + 8 ans d'expérience		
	5. Moyens techniques et logistiques propres	5.1	2 Véhicules de liaison		
		5.2	1 Théodolite et accessoires (station totale)		
		5.3	1 Table traçante		
		5.4	2 Kits d'analyse de l'eau		
		5.5	2 Sondes lumineuses et sonores (longueur minimum 100 mètres)		
		5.6	2 GPS		
		5.7	2 Ordinateurs		
		5.8	2 Imprimantes		
		5.9	2 Scanners		
		5.10	2 Photocopieurs		
	5.11	1 Licence de logiciel de dessin et de calcul d'hydraulique			
	5.12	Surface des bureaux supérieure ou égale à 40 mètres carrés			
6- Degré de respect des normes de QHSE	6.1 Matériel et logistique	4 Lots d'Equipements de protection individuelle (chasubles, casques, casques de protection auditive, masque de protection respiratoire, paires de gants, paires de chaussures de sécurité)			
		1 Lot d'Equipement de protection collective (ralentisseur de vitesse, triangle, cônes, balises)			
7. Niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun	7.1	Assurance responsabilité civile			
8. Montant maximum des marchés ou contrats auxquels le prestataire peut soumissionner	8.1 Seuil	2 milliards			
9. Expérience dans la réalisation des prestations concernées	9.1	Référence d'un marché d'objet similaire d'un montant au moins égal à 60 millions ou de deux (02) marchés dont la valeur cumulée est au moins égale à 80 millions, dans les dix (10) dernières années			
C	1. Domaine d'intervention	1.1	<i>Etudes et/ou contrôles des AEP, Forages d'eau, Digues et Barrages, Aménagements Agro, Sylvo Pastoraux, Station de Boue de vidange, Station d'Épuration et Latrines</i>		
	2. Situation administrative (cf. document CNPS)	2.1 Nombre de personnes employées	Entre six (6) et dix (10) employés		
		2.2 Masse salariale	Au moins égale à 20% du chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années		
	3. Chiffre d'affaires	3.1	Chiffre d'affaires annuel hors taxes supérieur à cinquante millions (50 000 000) FCFA et n'excédant pas cent millions (100 000 000) FCFA		
	4. Personnel technique permanent	4.1	1 Ingénieur de Génie Rural ou équivalent (Bacc+5) + 04 ans d'expérience ou (Bacc+3) + 6 ans d'expérience		
	5. Moyens techniques et logistiques propres	5.1	1 Véhicule de liaison		
		5.2	1 niveau automatique		
		5.3	2 œdomètres		
5.4		1 Table traçante			
5.5		1 Kit d'analyse de l'eau			
	5.6	1 Sonde lumineuse et sonore (longueur minimum 100 mètres)			

CATEGORIE	CRITERES	SOUS-CRITERES		OUI	NON	
C		5.7	1 GPS			
		5.8	1 Ordinateur			
		5.9	1 Imprimante			
		5.10	1 Scanner			
		5.11	1 Photocopieur			
		5.12	Surface des bureaux supérieure ou égale à 20 mètres carrés			
	6. Degré de respect des normes de QHSE	6.1 Matériel et logistique	3 Lots d'Equipements de protection individuelle (chasubles, casques, casques de protection auditive, masque de protection respiratoire, paires de gants, paires de chaussures de sécurité)			
			1 Lot d'Equipement de protection collective (ralentisseur de vitesse, triangle, cônes, balises)			
	7. Niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun	7.1	Assurance responsabilité civile			
	8. Montant maximum des marchés ou contrats auxquels le prestataire peut soumissionner	8.1 Seuil	200 millions			
9. Expérience dans la réalisation des prestations concernées	9.1	Référence d'un marché d'objet similaire d'un montant au moins égal à 30 millions ou de deux marchés dont la valeur cumulée est au moins égale à 40 millions, dans les dix (10) dernières années				
D	1. Domaine d'intervention	1.1	Etudes et/ou contrôles des AEP, Forages d'eau, Diques et Barrages, Aménagements Agro, Sylvo Pastoraux, Station de Boue de vidange, Station d'Épuration et Latrines			
	2. Situation administrative (cf. document CNPS)	2.1 Nombre de personnes employées	Entre trois (03) et cinq (05) employés			
		2.2 Masse salariale	Au moins égale à 20% du chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années			
	3. Chiffre d'affaires	3.1	Chiffre d'affaires annuel hors taxes supérieur à quinze millions (15 000 000) FCFA et n'excédant pas cinquante millions (50 000 000) FCFA			
	4. Personnel technique permanent	4.1	1 Ingénieur de Génie Rural ou équivalent (Bacc+5) + 02ans d'expérience ou (Bacc+3) + 4 ans d'expérience			
	5. Moyens techniques et logistiques propres	5.1	1 niveau automatique			
		5.2	1 œdomètre			
		5.3	1 Table traçante			
		5.4	1 Kit d'analyse de l'eau			
		5.5	1 GPS			
		5.6	1 Ordinateur			
		5.7	1 Imprimante			
		5.8	1 Scanner			
6. Degré de respect des normes QHSE	6.1 Matériel et logistique	2 Lots d'Equipements de protection individuelle (chasubles, casques, casques de protection auditive, masque de protection respiratoire, paires de gants, paires de chaussures de sécurité)				
		1 Lot d'Equipement de protection collective (ralentisseur de vitesse, triangle, cônes, balises)				
7. Montant maximum des marchés ou contrats auxquels le prestataire peut soumissionner	7.1 Seuil	100 millions				
8. Expérience dans la réalisation des prestations	8.1	Référence d'un marché d'objet similaire d'un montant au moins égal à 9 millions ou de deux (02) marchés dont la valeur cumulée est au moins égale à 12 millions dans les				

CATEGORIE	CRITERES	SOUS-CRITERES		OUI/NON
	concernées		dix (10) dernières années.	
E	1. Domaine d'intervention	1.1	Etudes et/ou contrôles des AEP, Forages d'eau, Aménagements Agro, Sylvo Pastoraux, Station de Boue de vidange, Station d'Épuration et Latrines	
	2. Situation administrative (cf. document CNPS)	2.1 Nombre de personnes employées	Au plus deux (02) employés	
		2.1 Masse salariale	Au moins égale à 20% du chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années	
	3. Chiffre d'affaires	3.1	Chiffre d'affaires annuel hors taxes n'excédant pas quinze millions (15 000 000) FCFA	
	4. Personnel technique permanent ou Promoteur	4.1	1 Technicien Supérieur de Génie Rural/Génie Civil ou équivalent (Bacc+2) + 4 ans expérience ou Technicien génie rural/génie civil + 6 ans d'expérience	
	5. Moyens techniques et logistiques propres	5.1	1 ordinateur	
		5.2	1 Kit d'analyse de l'eau	
		5.3	1 GPS	
		5.4	1 Lot d'équipement de protection individuelle (chasuble, casques, paires de gants, paires de chaussures de sécurité)	
		5.5	1 Lot d'équipement de protection collective / Lot de matériel de signalisation de chantier (ralentisseur de vitesse, cône balises)	
5.6		Surface des bureaux supérieur ou égale à 12 mètres carrés		
6. Montant maximum des marchés ou contrats auxquels le prestataire peut soumissionner	6.1 Seuil	30 millions		